

Agent de Protection Rapprochée (APR)

2023

PRÉ REQUIS

- Avoir 18 ans révolus.
- Et disposer d'une Autorisation préalable d'entrée en formation conformément au Décret n° 2009-137 du 9 février 2009 relatif à la carte professionnelle, à l'autorisation préalable et à l'autorisation provisoire des salariés participant aux activités privées de sécurité, et du Code de la sécurité intérieure,
- Savoir lire et écrire le Français,
- Avoir une bonne condition physique (disposer d'une attestation médicale autorisant la pratique des sports de combat, de la posture prolongée debout et du tir sportif).

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- vérification des prérequis réglementaires si la formation en comporte,
- entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution. Vous pouvez consulter en ligne les dates programmées pour chaque site et contacter un conseiller client pour plus d'informations.



Formation : 306h



• 12 apprenants maximum.



272h : 3900,00 €
313h : 4300,00 €

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation et qualification de toute personne (Homme ou Femme) de bonne moralité désirant exercer la profession de Garde du Corps Professionnel en France ou en Europe. Etre âgé(e) de 18 ans minimum.

MATÉRIEL UTILISÉ

- Vidéo projecteur et supports adaptés, plan d'intervention magnétique, tableau blanc, markers, mannequins (adulte, enfant, nourrisson) avec peaux de visage individuelle + lingettes, maquillage.
- Matériel pour cas concrets.
- Défibrillateurs Semi-Automatique de formation avec accessoires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire à réponses courtes et ouvertes par écrit
- Mise en place de situations professionnelles
- Mise en situation ou exercices pratiques (PC de sécurité, rondes, interventions...)
- QCM d'évaluation des connaissances acquises

DÉLIVRANCE

Chaque stagiaire ayant validé l'intégralité des BC se verra délivrer une attestation ainsi qu'un diplôme lui permettant d'obtenir la Carte Professionnelle dématérialisée pour l'activité "Protection physique des personnes" soumis au livre VI de la sécurité intérieure délivrée par le CNAPS.

ACCESSIBILITÉ

Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

RECYCLAGE

Maintien et Actualisation des compétences tous les 5 ans.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques et mises en situation. Support PowerPoint, vidéos, ordinateurs.



CONTENU DE LA FORMATION

Module juridique :

Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure
Connaître les dispositions utiles du code pénal
Application de l'article 73 du code de procédure pénale
Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques
Respecter la déontologie professionnelle

Module stratégique :

Gestion des premiers secours.
Gestion des risques et des situations conflictuelles.
Transmission des consignes et informations.

Module juridique :

Cadre légal européen et mondial de la protection des personnes.
Connaissances juridiques particulières.

Module gestion des conflits :

Savoir analyser les comportements conflictuels.
Savoir résoudre un conflit et en gérer les conséquences.

Module protection des personnes :

Principes généraux de la protection physique des personnes.
Déplacements et accompagnements.
Connaître les différents dispositifs embarqués.
Communication.

Module professionnel : secourisme tactique d'urgence :

Présentation du secourisme tactique d'urgence aux victimes.
Remise à niveau des connaissances générales et/ou l'apprentissage des prérequis du secourisme tactique d'urgence.
Gestion de crises et gestion de la scène en environnement hostile/notion du primo-intervenant.
Spécificités des blessures en secourisme tactique d'urgence.
Gestes à entreprendre propres au secourisme tactique d'urgence.
Apprentissage des actions pratiques des 3 phases et des 3 protocoles.
Mise en pratique avec cas concrets et scénarios de situations dégradées.

Module technique :

Gestion des risques dans les transports.
Gestion des situations conflictuelles dégradées.
Risque incendie.
La protection lors d'un grand événement.
Connaître les risques liés à la malveillance.
Connaissance de l'outil informatique.
Protection de l'information.

Module gestes techniques professionnels :

Gestes techniques professionnels d'intervention.
Pratique sportive de défense.
Surveillance et détection.

Compétences opérationnelles spécifiques et prévention des risques terroristes :

Surveillance et détection